

successeur (1728-1733), se refuse toujours, pour une raison ou pour une autre, à se rendre au poste que lui a assigné la divine Providence, et qu'il a accepté!

On a prétendu qu'il en fut empêché par l'âge et les infirmités; et c'est en effet la raison qu'il fit valoir à la cour, lorsque, devenu évêque en titre de Québec, et pressé de se rendre dans son diocèse, il ne voulut pas le faire: nous le savons par le témoignage du Roi lui-même, qui, dans un mémoire adressé au gouverneur et à l'intendant du Canada, semble admettre cette raison comme valable ¹.

« Vous n'aurez pas M. de Mornay, écrivait à l'Hôpital-Général M. de Saint-Sénoch; la cour n'a pas jugé à propos, à son âge, de le faire passer au Canada ². »

M^{gr} de Mornay avait alors soixante-cinq ans, juste l'âge qu'avait M^{gr} de Laval, lorsqu'après avoir donné sa démission à cause d'infirmités précoces, il revint si allègrement au Canada pour finir ses jours au sein de notre Eglise; M^{gr} de Saint-Vallier était lui-même sexagénaire lorsqu'il sut triompher de tous les obstacles pour revenir à Québec, après sa longue absence de treize ans. Ni Laval, ni Saint-Vallier ne craignirent jamais de traverser les mers, quand il s'agissait de procurer la gloire de Dieu et le bien de leur troupeau. Mais le temps de ces hommes apostoliques est passé, et avec eux l'âge héroïque de notre histoire religieuse.

Admettons, si l'on veut, que M^{gr} de Mornay, lorsqu'il devint évêque de Québec, ne put venir gouverner lui-même son Eglise, « à cause de son grand âge et de ses infirmités. » Mais peut-on croire que ce fut pour la même raison qu'il ne vint jamais y exercer ses fonctions de coadjuteur? Il n'avait que cinquante ans lorsqu'il fut nommé évêque

1. *Rapport sur les Archives canadiennes*, 1904, appendice K, p. 114, mémoire du 19 avril 1729.

2. *Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général de Québec*, p. 294.

d
q
j

f
d
é
n
I
sc
Q
er
pc
av

A
d'
va
me
jar
de
arc
dét
mo
des
avo
à to
«
Vot

I.
simp
X, p.
2.
Natic